

CHARTRE D'ACCUEIL pour un service pastoral d'été des prêtres étrangers dans les paroisses du DIOCÈSE D'ANGERS

Une chance pour l'Église : Le séjour de prêtres d'autres Églises dans notre diocèse d'Angers offre une chance d'enrichissement mutuel par l'ouverture interculturelle et par la coopération proposée dans la Pastorale locale. La mise en place d'un tel accueil peut être le fruit d'un échange avec une paroisse d'un diocèse étranger, d'une amitié nouée lors de voyages ou de rassemblements internationaux ou le résultat d'une demande de service paroissial pour des semaines d'été.

Tout séjour engage la paroisse, tant au plan pastoral que financier, y compris dans le versement d'honoraires de messe et doit suivre le protocole d'accord mis en place dans le diocèse qui accueille. En effet, il nous paraît bon de préciser un certain nombre de points d'attention pour que cette expérience soit un réel témoignage de fraternité universelle. Si ce protocole n'est pas établi, il s'agit alors d'un séjour privé : Tous les frais sont à la charge de celui qui accueille et de celui qui est accueilli.

PROTOCOLE D'ACCORD POUR UN SEJOUR PASTORAL D'ETE

- ❑ **Un accord interdiocésain** : afin que ce temps de séjour dans une paroisse angevine signifie la communion entre Eglises. Le service de la Mission universelle fera le lien entre les diocèses pour le suivi des demandes. L'accueil tiendra compte des postes disponibles ou demandés pour les mois d'été. Nous demandons au prêtre qui souhaite faire un tel séjour de nous adresser :
 1. **L'accord écrit de son évêque ou de son supérieur** pour la période à passer dans le diocèse d'Angers.
 2. **L'attestation d'assurance** : le prêtre devra être assuré (couverture sociale et médicale) par son diocèse pour toute la période de présence sur le territoire Français.

- ❑ **Une expérience pastorale** : Le curé de la paroisse et les membres de l'équipe d'animation paroissiale préciseront au prêtre accueilli les tâches qu'il aura à assumer. En période de vacances, il se peut que le service à assurer soit plus réduit. Il semble donc nécessaire de prévoir des rencontres organisées ou spontanées qui permettent dialogue, connaissance et découverte mutuelle. Il sera bon de prévoir un accompagnement du prêtre par quelques chrétiens plus « référents » pour la durée de son séjour.

- ❑ **Une prise en charge financière** : il est important que les engagements financiers réciproques soient clairs dès le départ. Organisés dans le cadre d'échanges inter-Eglises, le diocèse d'Angers souhaite que :
 - ⇒ **Le voyage aller et retour** du pays de résidence jusqu'à Angers ne soit à la charge ni du diocèse d'Angers, ni de la paroisse d'accueil.
 - ⇒ La paroisse d'accueil s'engage à assurer au prêtre : **le logement, la nourriture, le blanchissage, les déplacements nécessités par le ministère**. Seront à préciser avec l'intéressé les autres frais (par exemple les communications téléphoniques, internet, etc.) en lien avec les règles applicables pour les prêtres diocésains.
 - ⇒ La paroisse, en lien avec le diocèse, versera l'équivalent des 2 mois d'été en **honoraires de messes** soit la somme de 1116 € (2x31x18€) pour un séjour si possible d'une durée de 2 mois. Cette somme correspond à ce que perçoivent les prêtres du diocèse d'Angers pour leur ministère.
 - ⇒ La paroisse, en accord avec les responsables locaux, pourra verser, si elle le souhaite, **une aide matérielle** pour le service pastoral exercé par ce prêtre dans son pays. Nous demandons au prêtre accueilli d'éviter toutes formes de sollicitations directes auprès des paroissiens. Il sera bon de se mettre d'accord dès l'arrivée sur toutes ces questions d'argent dans un esprit de clarté.

Notre diocèse désire favoriser une coopération vécue en termes d'échange et trouver une attitude de réciprocité. Le prêtre accueilli, le prêtre et les chrétiens accueillants, chercheront à créer une ambiance amicale et fraternelle qui signifiera l'Église-sans-frontières.

P. Pascal Batardière, vicaire général du diocèse d'Angers
Régine Dupont, animatrice pastorale Mission Universelle – Églises du monde

